leur reconnaissance demande un apprentissage très long et très difficile.

Et M. l'abbé Bony explique comment il découvrit, à l'aide de sa baguette, des sources dans différentes contrées presque totalement privées d'eau, et comment on lui demanda après la guerre de rechercher les obus et les mines enfouis sous terre.

Ce travail lui donna l'occasion, après avoir étudié le rayonnement émis par l'eau, d'étudier celui qui émanait des différents métaux. Dans cette difficile recherche il fut amené à découvrir une seconde loi de cette science nouvelle, encore si mystérieuse à l'heure actuelle. Il établit que: « les rayons qui sortent de deux corps semblables se repoussent » tout comme en électricité « deux courants de même nom se repoussent ». C'est ce qui explique peut-être la façon dont est révélé le passage dans l'air du rayon émis au sourcier par sa baguette par un corps.

Cette baguette est composée de deux branches flexibles réunies à une extrémité et dont le sourcier tient chacune des autres extrémités dans chaque main, laissant libre le sommet de l'angle ainsi formé. C'est cette extrémité libre qui se retourne au passage d'un rayon et il suffit au sourcier d'avoir dans la main un corps identique à celui qu'il recherche pour qu'immédiatement au passage d'un rayon émis par le corps cherché, le phénomène se produise.

Le conférencier explique ensuite à l'assistance comment il a été amené, à la suite de cette étude, à rechercher si les microbes eux-mêmes n'émettaient pas des rayons particuliers. Les expériences qu'il a faites à ce sujet ont été couronnées de succès et cette découverte est appelée, dit-il en terminant, à révolutionner quelque peu la science médicale, permettant d'identifier immédiatement, par ses radiations, le microbe d'une maladie quelle qu'elle soit.

Au terme de cette conférence, M. l'abbé Bouly est chaleureusement applaudi par l'assistance qui a été vivement intéressée et quelque peu émerveillée par le rapide aperçu donné sur cette science encore mystérieuse et fort peu connue.

Exposition de Printemps
des
Commerçants de la rue de Lannoy

Dimanche 21 et lundi 22 mars, aura lieu l'Exposition des commerçants de la rue de Lannoy. Comme les années précédentes, les nombreuses et importantes maisons situées dans la partie comprise entre la Place Sainte-Elisabeth et le Boulevard de Reims auront à cœur de se montrer à hauteur de leur vieille réputation. Elles prouveront, une fois de plus, qu'elles sont toujours dignes de la confiance que le public n'a jamais cessé de leur témoigner. Les commerçants sont convaincus que la foule reconnaîtra leurs efforts et qu'un plein succès les récompensera.

HALLE FLIPO.— Beurre, 17.75; extra, 19.50 et 23 fr. Café, 22. Hollande, 11 fr. Biscuits, 8.50.

LES GRANDES SOIREES D'ART
Amparo Iturbi

Nous rappelons que la dernière séance des Grandes Soirées d'Art aura lieu samedi prochain à 20 h. 30, en la salle de la Maison des Œuvres, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir. On y entendra la remarquable pianiste espagnole Amparo Iturbi qui, comme son illustre frère remporte partout de très grands succès. Pour cette dernière et belle séance, la location est ouverte à la maison Coupleux, rue Nain.

CARPETTES OCCASIONS. — Coupons linoléum et Congoléum. **Comptoir des Tapis**, 22, rue Saint-Georges, Roubaix. 19997

LA MAISON CARLY présente actuellement sa collection au **Grand Hôtel.** 19967

UNION D'ÉTUDES DES CATHOLIQUES SOCIAUX. — La prochaine séance d'études se tiendra le jeudi 18 mars, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, à 20 h. 15, sous la présidence de M. le chanoine Dutholt, vice-recteur des Facultés catholiques. Le R. P. Delos parlera de « La Société internationale au regard du Droit naturel ».

Professeur de droit naturel à la Faculté libre de droit, le R. P. Delos est aussi professeur aux Semaines Sociales; la netteté de l'exposé et la sûreté de la documentation sont les caractéristiques de son enseignement.

Dans la seconde partie de la séance, le conférencier répondra volontiers aux questions de ses auditeurs.

NOUVEAUX APPAREILS DE T. S. F. inédits et brevetés. Prix très intéressants. — **Etablissements C. A. P.**, constructeur, 22, rue Jean-Bart, LILLE (Tél. 14.94). 14744

UN NEURASTHÉNIQUE SE TIRE UNE BALLE DE REVOLVER DANS LA TÊTE ET SE JETTE ENSUITE DANS LE CANAL — Mardi matin, vers 8 heures,30, on a retiré de l'écluse du canal, quai de Brest, le corps d'un journalier, Alfred Marthe, 45 ans, demeurant rue Franklin. M. Fischer, commissaire de police du 5e arrondissement, et M. le docteur Jacquemont ont fait les constatations d'usage.

De l'examen médical, il résulte que le malheureux qui était atteint de neurasthénie s'est logé une balle de revolver dans la tête et s'est ensuite laissé tomber dans le canal.

Ce sont ses papiers trouvés sur la berge du canal, qui ont permis d'établir son identité. Le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital.

10.000 DOUZAINES DE MOUCHOIRS seront offerts à tout acheteur de coupons étiquetés à 1 fr. Dentelles, Rubans, Broderies, Tresses, Cordons. **« A LA CALAISIENNE »**, 10, rue Jeanne-d'Arc, Roubaix. 17972

RADIO-CLUB DU NORD de LA FRANCE — Les amateurs de T.S.F. sont invités à la causerie que fera M. J. Busac, sur les circuits d'accord en T. S. F. le samedi 20 mars à 19 h. 30, au siège social: 55, rue Neuve.

Par la même occasion, le « Radio-Club » invite les jeunes gens qui seront bientôt appelés sous les drapeaux, à suivre les cours de préparation militaire qui sont donnés chaque semaine au siège du Club par des spécialistes de la radiotélégraphie.

Pour tous renseignements s'adresser au président, M. Elie Dezaeytydt.

EXPLOIT DE MASQUE. — Hier mardi, Louis Carlier, 27 ans, demeurant 215, Grande-Rue, cour Dutholt, 1, se trouvant masqué vers 0 h. 20, sur le quai de la gare de Roubaix importunait les voyageurs présents par ses cris et ses chansons.

Le surveillant Rouillon, qui l'invitait à se taire fut fort mal accueilli par Carlier qui se jeta sur lui et le frappa assez violemment. Pour se défendre Rouillon au cours de la bagarre mordit son adversaire au doigt. Cette affaire n'aura pas de suite, aucune plainte n'ayant jusqu'à présent été déposée.

UNE FEMME SE PEND. — Mardi, vers 7 h. 15, Mme veuve Verhelle, 54 ans, ménagère, domiciliée rue de l'Epeule, cour Dujardin, 1, a été trouvée par des voisins pendue à son domicile.

On ignore les motifs qui l'ont poussée à cet acte de désespoir. M. Flament, commissaire du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

UNE CHUTE QUI COUTERA CHER. — Lundi, vers 11 h. du matin, Augustin Van Gorp, 62 ans, domicilié chez M. Decaene, cafetier, 84, rue de l'Epeule, se trouvant en état d'ivresse a cassé involontairement, en trébuchant, la glace de la porte d'entrée du magasin de liqueur de Mme Leplat, 214, rue de l'Epeule. Un procès-verbal a été rédigé à sa charge.

FÊTE FORAINE RUE DES LONGUES-HAIES. — Samedi 20, dimanche 21, lundi 22 mars, aura lieu la fête organisée par les commerçants de la rue des Longues-Haies. On y invite les forains à venir comme les années précédentes.

CHORAL ST-JEAN-BAPTISTE. — Ce soir, à 20 heures, au siège, rue J.-B.-Notte, 1e répétitions partielle et générale.

FANFARE ACCORDEONISTE DU PROGRES. — Aujourd'hui mercredi, répétition générale à 19 h. 30, au local, chez M. Fernand Hubrecht, 25, place du Progrès.

ASSOCIATION SYMPHONIQUE DE ROUBAIX-WATTRELOS. — Mercredi 17, à 20 h., répétition générale ordinaire au local.

CERCLE SYMPHONIQUE DELEZENNE DE ROUBAIX. — Demain jeudi 18 mars, à 19 h., répétition générale des danses avec la section féminine de la Fédération.

CHORAL NADAUD (Société Nationale). — Ce soir mercredi 17, à 19 h. 45, répétition des soli, par M. J. Dayrburgh. A 20 h., répétition générale et distribution des cartes pour le concert du 23.

CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Aujourd'hui mercredi, à 19 h. 30, au siège, répétition générale.

ASSOCIATION DES A. E. DE L'INSTITUTION SAINT-LOUIS. — **(Cercle d'Etudes Lacordaire).** — Ce soir mercredi, à 20 h. 30, réunion habituelle. A l'ordre du jour : Préparation du prochain Congrès fédéral, 2e partie. Avant la séance, à 20 h., importante réunion de la Commission.

BRADERIE DE L'OMMELET. — A l'occasion de la Braderie, les commerçants de la rue de l'Ommelet sont invités à la réunion qui aura lieu jeudi 18 courant, à 18 h., chez M. J. Olivier, 152, rue de l'Ommelet.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce soir mercredi, à 20 h., répétition générale.

CROIX

DON EN FAVEUR DES VIEILLARDS. — 10 fr. de la part d'une dame, en remerciement de démarches faites par la Municipalité.

UNE DISCUSSION QUI FINIT MAL. — Au cours d'une discussion sur la valeur des chevaux entre MM. Julien Godelvose, 47 ans, rue Kléber, 8, et Henri Delvallée, rue des Jardins, Lille, des coups ne tardèrent pas à suivre; M. Godelvose fut assez mal arrangé: fracture probable d'une côte et ecchymoses à la figure. Une enquête est ouverte.

UNE LACHE AGRESSION. — Lundi vers 21 h., M. Camille Vervacke, 22 ans, journalier, domicilié à Wasquehal, rue Faidherbe, 3, passait rue de l'Amiral-Courbet, quand il croisa trois individus, parmi lesquels il crut reconnaître un ami. Ayant dévisagé celui-ci, il se vit entouré par les trois individus, qui le rouèrent de coups. M. Vervacke alla se faire panser à la pharmacie Leuridan; il porte des plaies au front. M. Bichcyre, commissaire de police, a ouvert une enquête.

BLESSÉE au COURS D'UNE DISCUSSION. — Madame Deronne, rue Gambetta, 7, voulant, au cours d'une discussion, s'interposer entre son mari et M. Victor Lootens, rue Louise-Michel, fut blessée à la main droite par le bris d'un verre qu'elle tenait. Elle a porté plainte contre M. Lootens.

CONTRAVENTION POUR IVRESSE. — La police a verbalisé contre François Vanderstraeten, chauffeur, rue de l'Egalité, 50, qui était en état d'ivresse.

WASQUEHAL

CHIFFRE D'AFFAIRES (Capreau). — Demain jeudi, de 9 à 11 h., au débit de tabacs de la rue de Tourcoing, paiement de la taxe sur le chiffre d'affaires pour les commerçants payant mensuellement seulement.

BLANCHISSERIE DE L'ERMITAGE, 37, 39 et 41, rue de Maubeuge, **Croix** (Tél. 92). 19418

A L'ESPERANCE. — Tous les gymnastes sont tenus d'assister aux répétitions générales de ce soir mercredi et de vendredi prochain, en vue de répéter les exercices qui seront produits à Roubaix, dimanche prochain. Entraînement général de tous les gymnastes participant aux concours individuels de Lille, le 28 mars.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui mercredi, à 15 h., consultation à l'Ecole maternelle du Capreau, et demain jeudi, à la même heure, à la Mairie, pour le quartier du Centre.

WATTRELOS

FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE L'INCENDIE DE TOURCOING. — Le maire donne avis à MM. les conseillers municipaux, désireux de se joindre à l'Administration pour assister aux obsèques du capitaine Debruyn et du sergent Drohart, ce matin à Tourcoing, que rendez-vous leur est fixé pour le départ de Wattrelos à 9 h.15 à l'Hôtel de Ville. Se munir de l'insigne.

LES MUTILÉS ET RÉFORMÉS DE LA GUERRE. Les victimes civiles de la guerre, dont les noms commencent par D, E, F, et G, titulaires d'une carte d'invalidité pour le voyage à tarif réduit sur les chemins de fer, sont invités à se présenter, le plus vite possible, à la Mairie, Secrétariat, de guichet, munis de ladite carte, de leur livret de pension et d'une photographie de 3 cent. sur 4, pour le renouvellement de leur carte d'invalidité.

ECLAIREZ VOS BICYCLETTES. — Pour défaut d'éclairage à son vélo, Emile Nys, d'Estaimpuis, s'est fait dresser contravention.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 18 mars, séances de consultations à l'Ecole de filles de la rue de Boulogne, à 9 h. et à l'annexe de l'Hôtel de Ville, à 14 h. 30.

DROITS D'EPREUVE ET DE VERIFICATION DES APPAREILS A VAPEUR. — Les rôles des droits d'épreuve et de vérification des appareils à vapeur du 4e trimestre de 1925, sont mis en recouvrement par le Percepteur de Croix, 81, rue d'Italie, à Roubaix. Un délai de trois mois est accordé pour les demandes en décharge ou réduction.

A LA GAULOISE. — Le Comité invite les gymnastes, ainsi que les membres de « L'Amicale des Anciens de la Française et de la Gauloise », à la réunion intime qui aura lieu au local, demain jeudi, à 19 h. 45, et au cours de laquelle sera fêtée la distinction de M. Alphonse Imbrecht.

LANNOY

FLERS

L'INSTALLATION DE M. L'ABBÉ DECOTÉNIE. — On sait que l'abbé Victor Decoténie a récemment été nommé curé de la paroisse de Flers-Bourg. La cérémonie de son installation se déroulera dimanche prochain, 21 mars, à 15 h.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal se'st réuni samedi à 19 h.30. Le procès-verbal de la séance précédente est adopté. Le Conseil décide de donner des layettes aux familles nécessiteuses. Il nomme la Commission des listes des prud'hommes. Sont nommés: MM. Georges Chantraine et Carlos Lefèvre. Le Conseil vote une subvention de 1.500 francs à la Fanfare municipale pour fêter son cinquantenaire.

LYS

UNE AFFAIRE DE COUPS. — Joseph Lefebvre, 23 ans, demeurant rue de Metz, et Henri Gernaert, 23 ans, demeurant rue Dagueesseau, se trouvaient au Cinéma Vanpouck, à la Justice, lorsqu'ils eurent une discussion à propos d'une futilité. Quand ils se trouvèrent dans la rue, les deux antagonistes en vinrent aux mains, et au cours de la lutte Gernaert frappa si fort Lefebvre que ce dernier dut recevoir les soins de M. le docteur Wiot, qui diagnostiqua une fracture du péroné gauche.

La gendarmerie de Roubaix a interrogé Gernaert qui a été laissé en liberté provisoire.

LEERS

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Les opérations du recensement de la population effectué le 7 mars, ont donné le résultat suivant : Nombre de maisons, 1.304; nombre de ménages, 1.444; nombre d'habitants, 4.626.

Les opérations du 6 mars 1921 accusaient les chiffres suivants : Nombre de maisons, 1.213; nombre de ménages, 1.300; nombre d'habitants, 4.357.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi 18 mars, de 9 à 10 h., à l'Ecole des filles.

BAISIEUX

RECENSEMENT DE LA POPULATION. — Le recensement a donné les chiffres suivants: 381 maisons, 396 ménages, 2.126 habitants présents, soit 221 habitants en augmentation sur 1921.

RENOUVELLEMENT DES CARTES D'INVALIDITÉ. — Les mutilés dont les noms commencent par D, E, F et G, peuvent échanger leur carte à la Mairie. Se munir d'une photo de 3 cm. sur 4 et du certificat du centre spécial de réforme.

DESTRUCTION DES NIDS DE CORBEAUX. — Les propriétaires et fermiers sont avisés qu'ils doivent détruire les nids de corbeaux dans leurs terrains, à l'aide de la main, la gaule ou le fusil, du 1er avril au 1er juin.

CYSOING

CONTRAVENTION POUR IVRESSE. — La gendarmerie a dressé contravention pour ivresse à la charge de M. Albert Dehaut, 23 ans, domicilié à Bourghelles.

La journée de manifestation des Commerçants de Tourcoing

Les magasins sont fermés de 15 à 18 heures. -- Un meeting a lieu à l'Hippodrome. -- Un gros incident s'y produit. Les commerçants se rendent en cortège à la Mairie. -- Une délégation y est reçue par l'Administration municipale

Faisant suite au vaste mouvement d'ensemble entrepris par tous les commerçants du Nord, pour protester contre « les injustices fiscales dont ils sont l'objet, et en particulier contre la loi du 4 décembre 1925 », les commerçants avaient organisé hier une grande journée de protestation, et décidé la fermeture des magasins de 15 h. à 18 h., mardi.

Pendant cette période, ils se réunissaient en meeting, à l'issue duquel ils devaient se rendre à la Mairie de Tourcoing pour présenter leurs revendications.

Ce programme fut rempli en tous points, conformément aux instructions données.

PENDANT LA MANIFESTATION

EN HAUT : *Un groupe de commerçants devant l'Hippodrome.*
EN BAS : *Les magasins fermés dans la rue Carnot.*

LA FERMETURE DES MAGASINS

A 15 h. (heure fixée), tous les magasins de la ville fermaient leurs portes. Les rideaux ou volets étaient baissés.

En un instant la ville présentait ainsi un aspect des plus tristes, et les nombreux promeneurs, qui, curieux du spectacle étaient sortis, n'eurent d'autre occupation que de former des petits groupes, où on commentait surtout le tragique événement de dimanche soir.

LE MEETING

Les commerçants se rassemblaient à 15 h. à l'Hippodrome de Tourcoing.

Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel du Comité organisateur.

La séance était présidée par M. Paul Maréchal, président du Syndicat des commerçants détaillants de Tourcoing et ses cantons; il avait à ses côtés: MM. A. Taffin, président de la Fédération des groupements commerciaux du Nord; M. J. Delannoy, président du Syndicat des débitants de boissons de Tourcoing et ses cantons; Constant Crapez, président des Hôteliers de Lille; Clarez, président de la Fédération des Hôteliers du Nord et du Pas-de-Calais; les délégués et secrétaires des divers syndicats.

L'ALLOCUTION DE M. MARÉCHAL

M. Paul Maréchal remercia les commerçants d'avoir bien voulu venir si nombreux à cette réunion, remercia de leur présence les personnalités que nous nommons plus haut, et de leur appui, les Chambres de commerce de Roubaix et de Tourcoing.

Il déclara ensuite:

En venant ici, vous avez compris qu'il fallait serrer les rangs, qu'il était temps de nous unir pour revendiquer nos droits et réclamer l'égalité devant l'impôt. Il faut que le Gouvernement nous entende et qu'on applique aux autres citoyens les mêmes charges fiscales qu'aux commerçants.

Nous demandons à être traités équitablement: nous ne cherchons pas l'agitation, les petits commerçants sont les gardiens de l'ordre, de l'équilibre et de la légalité, ils affirment leur intention de ne pas sortir du respect que tout citoyen doit à la loi.

Mais ils revendiquent leurs droits et protestent contre ces impôts inacceptables, trop lourds pour une seule catégorie de citoyens qui est lassée de ce régime d'oppression.

Les commerçants veulent une juste répartition des impôts pour assurer la prospérité commerciale et économique du pays, pour le bien et la grandeur de la France.

Le succès dépend de notre volonté et de notre ténacité. Nous ne cesserons de réclamer justice et de protester jusqu'au moment où l'on reconnaîtra nos droits.

Puis, après avoir rappelé le cortège qui allait se faire à l'issue de la réunion, M. Maréchal passa la parole à M. Taffin.

LE DISCOURS DE M. TAFFIN

M. Taffin montre d'abord la nécessité de l'union des commerçants, de leurs intérêts, et dit pourquoi la manifestation de ce jour était nécessaire:

1° Pour répondre aux demandes de protestation des commerçants eux-mêmes; 2° Pour démontrer que tous les commerçants étaient également unis dans leur protestation.

Ces manifestation ne passent pas inaperçues du Gouvernement.

Quels sont les motifs de protestations?: La création de l'impôt rétroactif, dont le Gouvernement a augmenté le montant de 50 %.

Les commerçants demandent qu'on leur laisse le temps de se retourner.

Il est regrettable que les Pouvoirs Publics attendent la dernière minute pour s'apercevoir que les finances sont en danger.

« Nous ne voulons plus de politique à la « petite semaine ».

Les commerçants veulent également la suppression de la taxe du chiffre d'affaires, que l'on avait créée comme devant être provisoire et qui continue encore.

« Le Gouvernement ne doit pas seulement s'adresser et charger ceux qui paient, il y a aussi ceux qui ne paient pas. »

« Tous les citoyens du pays doivent faire le même effort fiscal. »

Quelles sont les mesures à prendre?

Les coopératives, comme tous les commerçants doivent payer l'impôt.

Il faut que toutes les profession libérales fassent des déclarations honnêtes.

Il faut que soient poursuivis les fraudeurs.

Il faut encore que le pays fasse appel au concours des agriculteurs.

Le même régime doit être appliqué à tous.

A la taxe sur le chiffre d'affaires il faut substituer la taxe à la production.

« Moins de politique mais surtout de bonnes finances. »

Quels sont les résultats obtenus?

A la suite des manifestations répétées, les Pouvoirs Publics se sont émus de ces protestations et quelques résultats ont été obtenus: 1° Le flot des impôts est arrêté.

2° On a réussi à faire rejeter la taxe sur le paiement.

3° Enfin le nouveau ministre des Finances a décidé la mise à l'étude de la taxe à la production.

Le commerçant se sait dans l'obligation de payer l'impôt qu'on lui demande, le pays attend cet argent, seulement avant tout le commerçant veut savoir à quoi sert l'argent qu'il donne.

Et concluant, l'orateur déclare:

Voilà comment il faut voir le problème, et nous vous soumettons l'ordre du jour suivant :

« Les Commerçants de Tourcoing et des communes environnantes, réunis à l'Hippodrome de Tourcoing, après avoir entendu l'exposé de leurs principales revendications fait par M. Taffin, président de la Fédération des Groupements Commerciaux du Nord :

» **Protestent** à nouveau contre les injustices fiscales dont ils sont victimes et en particulier contre la loi du 4 décembre 1925, qui leur impose **rétroactivement** et **arbitrairement** de lourdes charges dont sont exemptes les autres catégories professionnelles;

» **Déclarent** que la conséquence la plus certaine de l'application de mesures fiscales exagérées serait de paralyser l'activité économique du pays, provoquer le chômage et de rendre la vie encore plus chère;

» **Demandent impérieusement** que les impôts soient répartis avec équité entre tous les contribuables au prorata de leurs facultés contributives réelles, sans aucune exception ni privilège, que des économies rigoureuses soient enfin réalisées dans les dépenses publiques et que les finances de l'Etat soient gérées avec ordre et méthode, en évitant toutes improvisations dangereuses dans leurs conséquences et en faisant appel au concours de **compétences techniques**, dégagées de **toute ambiance**;

» **Demandent** la suppression de tout gaspillage;

» **S'élèvent** avec vigueur contre les projets déposés par le Gouvernement et approuvés par le Sénat, d'une surtaxe de 120 0/0 sur les patiements, en **approuvant** le rejet par la Chambre, cette proposition n'étant qu'une augmentation déguisée de la taxe sur le chiffre d'affaires, dont la suppression avait été formellement promise. Ils réclament la refonte complète de cet impôt et son remplacement par une **taxe unique à la production, qui est** la seule équitable avec un rendement assuré pour l'Etat;

» **Expriment** à nouveau leur volonté de voir se réaliser les promesses qui leur ont été faites. **Exigent** que la sécurité du commerçant soit enfin assurée par le vote rapide de **la loi sur la propriété commerciale;**

» **Réclament**, en outre, très énergiquement, le vote sans délai d'un projet rectificatif de la loi injuste et trop hâtivement votée concernant la répression des **baux à longue durée;**

» **Déclarent** qu'ils sont disposés à faire tout leur devoir pour concourir au relèvement financier du pays, mais **considèrent** qu'ils ne peuvent supporter plus longtemps à eux seuls la plus grande part des charges fiscales. En conséquence, **préviennent** une dernière fois les Pouvoirs Publics qu'ils ne consentiront au sacrifice demandé, que si le budget 1926 réalise intégralement l'égalité fiscale de tous les citoyens, dans toutes les catégories, que le revenu provienne du commerce, de l'industrie, de l'agriculture ou de toute autre profession;

» **A revenu égal, charges égales;**

» **Décident** d'adresser le présent ordre du jour aux parlementaires du Nord, en les invitant à intervenir vigoureusement auprès de M le Président du Conseil et des membres du Gouvernement, pour que satisfaction soit enfin donnée au commerce depuis trop longtemps brimé. »

UN INCIDENT COMMUNISTE

Au moment de mettre à la discussion l'ordre du jour, M. Taffin demande si quelque personne désire des explications.

Alors, M. Rousseau, secrétaire de la C.G.T.U. se lève, et invité à parler, il monte à la tribune.

Il commence à se dire, en partie, d'accord avec M. Taffin dont l'ordre du jour est bien, mais de beaucoup insuffisant; et l'orateur expose son programme de revendications, dont la première chose est de mettre fin au gaspillage gouvernemental par la suppression des expéditions en Syrie et au Maroc, et si ces mesures ne suffisent pas, il faut monopoliser le commerce des blés, des sucres du pétrole, du café, des vins.

La salle, qui au début avait écouté silencieusement l'exposé de l'orateur, ne tarde pas à voir clair et devant la demande de monopolisation, qui était ni plus ni moins que la suppression du commerce, des cris s'élevèrent: « Pas de politique! A bas le communisme! Nous sommes des commerçants avant tout », puis des coups de sifflet retentirent.

Le président, M. Taffin, réussit enfin à calmer l'assemblée et M. Rousseau dut quitter l'estrade sous les huées de tous.

L'ordre du jour de la Fédération fut mis aux voix et voté à l'unanimité de tous les membres présents.

La séance fut ensuite terminée.

A L'HOTEL DE VILLE

Après le meeting, les commerçants se rendirent en cortège à l'Hôtel de Ville, où une délégation comprenant la Commission organisatrice fut reçue dans le cabinet du maire par M. Dron, sénateur-maire, ayant à ses côtés MM. Brassart, Inghels, Vandemartière, adjoints; Parsy, faisant fonctions d'adjoint; Deuninck, conseiller municipal; Gombert, secrétaire général; Lenfant, commissaire central.

M. Maréchal donna lecture des revendications et M. Dron fit connaître son opinion expliquant que ce qui avait obligé le Gouvernement à émettre certains votes, c'était la nécessité de la situation.

Il fallait avant tout, parer au danger, ensuite on pourrait étudier les mesures prises et les modifier en conséquence. Il fit appel à la bonne volonté et au patriotisme des commerçants devant la situation si délicate du pays.

M. Maréchal remercia M. Dron de sa réponse, et après un échange de vues sur les diverses revendications, la Commission prit congé de la Municipalité, et alla porter la réponse aux commerçants qui attendaient le résultat de la visite.

La foule se dispersa ensuite, et à 18 h. les magasins ouvraient leurs portes.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, MERCREDI 17 MARS:

Hôtel de Ville: Bureaux ouverts de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h.

Caisse d'Epargne: de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Bibliothèque communale: de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Etablissement municipal des bains: de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 18 h. 30.

L'Union Chorale de la Tossée
Le Concert d'hiver

Nous rappelons que samedi 20 mars, à 19 h. 30, dans la salle des fêtes, 177, rue des Cinq-Voies, l'*Union Chorale de La Tossée* offrira à ses membres honoraires et aux familles de ses sociétaires, son concert annuel.

Nous pouvons assurer que cette très active chorale a apporté tous ses soins à la préparation de ce concert et à la composition du programme.

Elle s'est assuré le concours d'artistes distingués et nous notons au programme sur lequel nous reviendrons, deux comédies dont une sera interprétée par la section artistique de l'*Union Chorale de la Tossée*, ainsi que la participation de:

M. Maurice Leclercq, 1er prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Roubaix; M. René Duforest, ténor-solo de la Société Nationale Les Crick-Sicks; M. Constant Declercq, basse-solo de la société Les XL de Roubaix; Mlle Snellac, cantatrice des grands concerts parisiens; Mlle Nongaw, diseuse, 1er prix des concours; Mlle Delmulle, pianiste, 1er prix du Conservatoire de Roubaix; M. Henri De Rycke, chanteur de genre, 1er prix des concours; M. Carlos Florin, notre sympathique comique. L'Union Chorale de la Tossée, sous la baguette de son distingué chef, M. Eloi Buytaert, exécutera deux chœurs. La Symphonie, sous la direction de M. Paul Delplanque; au piano M. Gérard Millescamps. Accompagnement, Mlle Delmulle.

La Commission compte sur la présence de tous les choristes à la répétition de jeudi 18 mars, à 20 heures, salle des fêtes, rue des Cinq-Voies.

TOUS CEUX qui vivent bien et que la congestion menace, ceux qui, par tempérament, sont prédisposés aux maladies de la peau, boutons, clous, etc., enfin les malades de l'estomac, les constipés doivent, à l'approche du printemps, faire une cure au « NORODOL ». Le Norodol est une poudre laxative dépurative ne contenant aucune drogue nuisible, agissant à la fois sur l'estomac, l'intestin et le sang. Il est d'une efficacité merveilleuse. 19373

Un ouvrier grièvement blessé en tombant d'une échelle
IL MEURT A L'HOPITAL

Mardi matin, vers 8 heures, est décédé à l'Hôpital civil, rue Nationale, un ouvrier maçon, Léopold Deleye, âgé de 29 ans, habitant rue des Chats-Huants, rangée de la Cloche, à Roncq.

Cet ouvrier travaillait aux Etablissements Tiberghien, rue de la Vigne. Il était monté sur une échelle dont il tomba si malheureusement, qu'il se fractura la base du crâne.

M. le docteur Fournet le fit admettre à l'hôpital où M. le docteur Decherf pratiqua la trépanation. Malgré les soins prodigués, le maçon succomba à ces blessures.

Il était marié et père de deux enfants, l'un de neuf ans et le second de neuf mois. Les funérailles auront lieu probablement jeudi, à Roncq.

E. VANDEKERKHOVE, Marchand de Meubles, 16, rue du Calvaire, informe sa clientèle que prochainement son magasin sera transféré **Place du Calvaire, 8. Tg.** Grand rabais. 49118d

La scène de violences de la rue de Gand

Nous avons relaté, mardi, la scène au revolver qui s'est déroulée lundi soir, à l'estaminet *A la Trompette*, rue de Gand, 7.

L'agent Henri Leclercq, qui a été atteint à l'épaule, est dans un état satisfaisant.

Descarpentries est sorti de l'Hôpital civil dans la matinée. L'enquête a établi que la balle qui lui a traversé l'épaule, a été tirée par l'agent Henri Leclercq lui-même, tandis que les agents de renfort n'avaient tiré que pour éviter que Descarpentries ne se serve encore de son arme avant d'être arrêté.

Descarpentries a été déféré au Parquet de Lille dans l'après-midi de mardi.

Mesdames! Pour l'Eté, la Mme V. Leduc, 15, Pl. la République, nous offre un choix considérable en popelines, ottomans et covers prix réduits. 977

« JEUNESSE DU BLANC-SEAU ». — Le Comité organise pour samedi prochain 20 mars, un bal de famille offert aux membres honoraires, vétérans et actifs.

Les gymnastes sont priés de retirer leur invitation les jours de répétition; aucune ne sera envoyée par Poste. Pour donner plus d'animation, le Comité invite les jeunes à se travestir; à 10 h. jet de confetti et de serpentins.

T.S.F. — A. Decoulange, Roubaix. — Installations complètes. Pièces détachées. 14308

EX-DISCIPLINAIRES BRASSARDS ROUGES BELGES. — Les sociétaires dont les noms suivent sont priés de se présenter munis de leur carte de sociétaire en règle pour l'année 1926, chez M. Jules Barrois, 82, rue d'Hondschoote, pour y retirer la somme qui leur revient, par suite du jugement du tribunal mixte germano-belge.

M. Barrois se tiendra à la disposition des sociétaires dénommés ci-dessous, le jeudi 18 mars, de 1 à 2 h. et vendredi 19, de 1 à 3 h. Les sociétaires convoqués qui ne se seront pas présentés à ces dates et heures fixées seront reportés en fin de liste: Léon Diérick, Martial Doutreluigne, François Duchaussoir, Arthur Duquesne, Louis Dutrieux, Charles Faveur, Camille Fouferne, Jean Fonteyne, Charles Frayman, Herman Frayman, Louis Friquet, Charles Geeroff, Vve Grenier Edouard, Ferdinand Gyzenbergh, Joseph Hanson, Jules Hoste, Charles Jeannelle, François Johannart, Jean Geret, Victor Lagae, Adolin Lamesse, Victor Lannoy, Hubert Lebailly, Jules Lechat, Clotaire Lecrenier, Alphonse Leroy, Alphonse Libbrecht, Emile Liénart, Henri Looghe, Eustache Maes, Emile Manchier, Victor Marquette, Désiré Masure, Alois Mortier, René Monet, Joseph Nassens, Théodore Nottebart, J.-B. Nuttens, Vve Jérôme Pacco, Julien Pecquereau, Jacques Pinck, Jules Pollet, Gentil Sabbe, Achille Sallens, Henri Schittecatte, Michel Schüler, René Snyders, Charles Timmerman, Jean Trokay, Clément Truytten.

REVISION DES LISTES ELECTORALES AU CONSEIL DES PRUD'HOMMLS. — Il sera procédé du 1er au 21 avril par les soins du maire, assisté d'un électeur ouvrier, d'un électeur patron, et, s'il y a lieu, d'un électeur employé désigné par le Conseil municipal, à la révision des listes électeurs aux Conseils de Prud'hommes.

Les intéressés sont invités à se présenter au secrétariat de la Mairie à l'effet de vérifier ou provoquer toute inscription ou radiation sur les listes.

A condition: 1. d'être inscrits sur les listes électorales politiques; 2. d'être âgés de 25 ans révolus au plus tard le dernier jour du délai imparti pour l'inscription des électeurs par le maire; 3. d'exercer depuis trois ans, apprentissage compris, une profession dénommée dans le décret d'institution du Conseil et d'exercer cette profession dans le ressort du conseil depuis un an.

Sont électeurs ouvriers: les ouvriers, les chefs d'équipe ou contremaîtres prenant part à l'exécution matérielle des travaux industriels et les chefs d'atelier de famille travaillant eux-mêmes;

Electeurs employés: les employés de commerce et d'industrie et les contremaîtres ne remplissant que des fonctions de surveillance ou de direction;

Electeurs patrons: les patrons occupant pour leur compte un ou plusieurs ouvriers ou employés, les associés en nom collectif, ceux qui gèrent ou dirigent pour le compte d'autrui, une fabrique, une manufacture, un atelier, un magasin, une mine et généralement une entreprise industrielle ou commerciale quelconque; les présidents des Conseils d'administration, les administrateurs-délégués, les ingénieurs et chefs de service, tant dans les exploitations minières que dans les diverses industries.

Sont inscrites également sur les listes électorales, suivant la distinction ci-dessus, les femmes possédant la qualité de française, réunissant les conditions d'âge, d'exercice de la profession et n'ayant encourn aucun des condamnations prévues aux art. 15 et 16 du décret organique du 2 février 1852.

Il sera établi une liste par catégorie d'électeurs: ceux-ci seront inscrits par ordre alphabétique dans chaque liste.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.— Chez M. Alp. Pollet, avenue Lafayette, Marie Bellier, 18 ans, ourdisseuse, demeurant rue du Brun-Pain, par suite d'un faux mouvement, a eu la main prise dans un pignon. Plaie du pouce et de l'annulaire droits, nécessitant un repos de vingt jours. — Chez M. Destrebecq, entrepreneur, rue Nationale, à Tourcoing, Henri Delqueux, 16 ans, domestique, demeurant à Mouscron, en déchargeant une pierre de son camion, a eu le pouce gauche comprimé entre la pierre et la pince dont il se servait. Il en est résulté une fracture du doigt. Repos : 1 mois.

CERCLE SYMPHONIQUE DU FLOCON. — Ce soir mercredi, à 19 h. 45, répétition au Gymnase Municipal, rue de Gand.

ORPHEON DES TRAVAILLEURS. — Ce soir mercredi, à 8 h., répétition générale. Présence indispensable.

HARMONIE DU BLANC-SEAU. — Répétition générale ce soir mercredi, à 20 h. 30.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Mercredi 17, à 20 h., répétitions partielles pour toutes les parties. A 21 h., ensemble.

MOUVAUX

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi à 15 h., à l'Hospice. Docteur Ducoulombier.

RENOUVELLEMENT DES CARTES D'INVALIDITÉ. — Les b